

Paris le 11 septembre 2023

11 septembre 1973 Coup d'état militaire au Chili

Il y a 50 ans, le 11 septembre 1973, avait lieu le coup d'état militaire fasciste au Chili. Cela venait après celui qui avait eu lieu en Uruguay, en juin de la même année.

Ces deux régimes dictatoriaux, mais aussi ceux d'autres pays d'Amérique du Sud, ont des points communs :

- ils sont issus de coups d'état militaires,
- ils s'intègrent dans la politique impérialiste des Etats-Unis, face à celle de l'URSS dans d'autres régions du monde,
- ils ouvrent la voie à une nouvelle phase du capitalisme, nommé néolibéralisme, qui s'est traduite par une explosion de précarité et de pauvreté. Ce qui a commencé en Amérique du Sud s'est étendu au monde entier ensuite ; c'est ce que nous avons connu en Europe, en France, des années plus tard,
- la répression envers les peuples a été particulièrement dure envers les syndicalistes, le syndicalisme étant identifié, à juste titre, comme une des principales forces de résistance populaire à la dictature.

La solidarité internationale contre la répression et les dictatures fut aussi un point commun de cette période. Toujours insuffisante au regard de telles situations, elle n'en fut pas moins très présente dans l'activité de nombre d'organisations syndicales, associatives, politiques. Une partie du mouvement syndical français s'y impliqua fortement ; nous saluons cet engagement que nous voulons poursuivre aujourd'hui.

Au Chili comme ailleurs, les coups d'état impérialistes, fascistes, militaires ont pour but de terroriser les populations afin d'écartier toute idée d'alternatives au système en place et de laisser place nette aux capitalistes. La solidarité face à la répression est indispensable et salutaire. Mais pour éviter ces situations, il faut agir avant et chaque jour, renforcer les outils de résistance et alternative de notre classe sociale, le syndicalisme, dont le Réseau syndical international de solidarité et de luttes.